

Conseil Municipal - Ordre du jour

M. LE MAIRE : Nous pouvons maintenant passer aux questions inscrites à l'ordre du jour. Avant cela, je souhaite encore un peu de patience à ceux qui sont venus nous écouter car j'ai cru reconnaître un certain nombre d'amis du théâtre et le point concernant le théâtre est le point n° 17 de l'ordre du jour.

Nous avons un ordre du jour très chargé, donc qu'ils soient patients s'ils veulent nous écouter. A cette occasion, je vous rappelle que vous n'avez pas le droit de prendre la parole quand vous êtes dans le public, c'est interdit par les textes.

Dont acte.